



VILLE DE RAMBOUILLET

Cabinet du Maire
Marc ROBERT

Maire
Président

de la Communauté d'Agglomération
Rambouillet Territoires

Tél. : 01.75.03.40.20
Fax. : 01.75.03.40.21

cabinetdumaire@rambouillet.fr

Le 11 juillet 2017

Mesdames et Messieurs
les riverains du quartier Beausoleil

N/REF : MR-VD-CL / N° 440

Objet : Note d'information sur les travaux en cours – Quartier Beausoleil

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Alors que la trêve estivale s'approche, j'ai souhaité, comme je m'y suis engagé, vous faire un point sur les travaux en cours dans votre quartier et vous en communiquer les prochaines étapes.

Avant tout, je vous informe, comme je vous l'avais annoncé, qu'un chargé d'opération dédié en priorité au quartier Beausoleil nous a rejoint récemment. Il est à votre disposition et est joignable aux Services Techniques.

Monsieur Olivier CAZENAVE est joignable par téléphone au 01 75 03 42 23 (ligne directe) ou 01 75 03 42 10 (standard) ou par courriel, en précisant l'objet et la rue concernée (olivier.cazenave@rambouillet.fr avec copie à services.techniques@rambouillet.fr).

Pour mémoire, cinq étapes sont nécessaires à la rénovation de votre quartier.

Etape 1 : Ouverture des tranchées,

Etape 2 : Passage des réseaux,

Etape 3 : Réglage de la voirie,

Etape 4 : Revêtements définitifs,

Etape 5 : Finitions.

Vous trouverez ainsi ci-joint le calendrier qui vous permet aussi d'anticiper au mieux les nuisances inévitables liés à un chantier de cette ampleur.

Lors de nos réunions publiques précédentes, je vous ai présenté l'organisation de la circulation et du stationnement qui sera mise en œuvre dans le quartier. Soucieux de poursuivre la concertation, j'ai demandé qu'une rencontre puisse avoir lieu avec les Conseillers de quartier de Beau Soleil afin de pouvoir étudier de nouvelles propositions.

Comme vous le savez, des travaux doivent aussi avoir lieu dans les parties privatives et vous avez sans doute été contacté par notre entreprise de maîtrise d'œuvre.

.../...

La maîtrise d'œuvre de cette opération a en charge l'étude des projets et le suivi des dossiers concernant :

1. La mise en séparatif des réseaux privés d'assainissement,
2. L'enfouissement des réseaux électriques et télécommunications privés,
3. Le suivi de ces travaux à réaliser sous Domaine Privé.

Cette dernière s'est engagée à transmettre à la Ville l'ensemble des dossiers pour la mi-juillet.

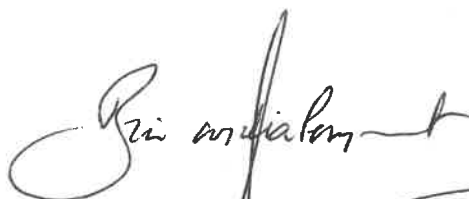
Ces dossiers sont constitués des pièces suivantes :

1. Convention mentionnant notamment le coût des travaux, la part subventionnée et celle restant à votre charge,
2. Plan projet qui vous a été soumis,
3. Devis relatif au plan projet.

En août 2017, la Ville vous fera parvenir les dossiers complets qui seront à retourner signés dans les meilleurs délais et au plus tard pour fin septembre 2017. Je vous confirme que pour permettre le démarrage des travaux sur le domaine privé en octobre 2017, mes services devront être en possession de ces retours au plus vite.

Avec les services de la Ville, nous vous remercions de votre patience et restons à votre disposition.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marc ROBERT', written in a cursive style.

Marc ROBERT